



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Publication des chapitres de l'étude complète « Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique »



## Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique



Après la présentation des résultats lors d'un [colloque](#) en juin dernier et la publication de 4 synthèses, l'ITAB a publié les rapports complets détaillés de son étude sur la "[Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique](#)". Financée par le [Ministère de la Transition Écologique](#), et réalisée avec l'appui de chercheurs INRAE-INSERM-ISARA. Cette étude scientifique aborde 4 thématiques :

- [Le sol](#) ;
- [La biodiversité](#) ;
- [L'atténuation du changement climatique](#) ;
- [La santé humaine](#).

## Au vu de ses externalités, l'agriculture biologique (AB) constitue un atout pour notre société

Les activités agricoles génèrent, parallèlement à la production de biens agricoles, des **externalités négatives (coûts sociaux) ou positives (bénéfices) non prises en compte par le marché**. La réduction des externalités négatives et l'accroissement des externalités positives représentent un enjeu pour la collectivité.

Dans le cadre des défis complexes auxquels sont exposés nos modes de production agricole et alimentaire, ce nouvel état des connaissances a passé en revue **et synthétisé plus de 800 articles scientifiques** et conclut sur les **nombreux atouts sociétaux de l'AB en termes de préservation des ressources naturelles, du climat et de la santé humaine**.

En effet, l'interdiction des intrants de synthèse dans le Règlement européen induit un certain nombre de pratiques vertueuses en moyenne plus fréquemment mises en œuvre en AB, à savoir notamment des rotations plus longues et diversifiées des cultures, une implantation renforcée de légumineuses, de moindres apports d'azote, etc.

Ainsi, de manière générale, les pratiques de l'AB sont favorables à la qualité des sols et renforcent les services environnementaux. Par ailleurs, augmenter la part de la surface cultivée en AB dans les espaces agricoles a un **effet positif sur la diversité d'espèces, de plantes et de pollinisateurs**.

En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) par hectare sont inférieures en AB. A l'échelle des produits alimentaires (c'est-à-dire en GES rapportées aux quantités produites), les **productions végétales bio présentent, à quelques exceptions près, de meilleures performances**. Pour les produits animaux, les GES par unité produite sont hétérogènes : l'AB est légèrement meilleure en bovin viande, équivalente dans le cas du bovin lait, **moins bonne en monogastrique**.

Enfin, pour la santé humaine, au-delà des multiples **atouts pour la santé des professionnels**, au niveau des consommateurs, la consommation régulière d'aliments biologiques est associée à un **risque réduit d'obésité, de diabète de type 2, de cancer du sein postménopause et de lymphome non-hodgkinien** dans le cadre de certaines études, bien que ces résultats ne soient pas toujours convergents selon les cohortes.

Ces quatre chapitres offrent un panorama approfondi sur les dimensions couvertes en détaillant les résultats et les méthodes utilisées. Ils permettent d'objectiver un état des connaissances en pointant les éléments les plus robustes, ainsi que ceux nécessitant d'être encore étayés.

Ainsi, à l'aune de ces acquis, il apparaît, de manière objective, qu'au vu de ses externalités, **l'AB possède de nombreux atouts pour la société qui légitiment totalement un soutien spécifique**.

**Contact Presse :** Elodie Weber | Chargée de communication scientifique 06 13 92 20 82, [elodie.weber@itab.asso.fr](mailto:elodie.weber@itab.asso.fr)

**Pilote de l'étude :** Natacha Sautereau | Coordinatrice Pôle Durabilité-Transition 07 70 08 09 97, [natacha.sautereau@itab.asso.fr](mailto:natacha.sautereau@itab.asso.fr)

En 2025, l'ITAB et ses projets sont principalement soutenus par le Ministère en charge de l'agriculture, et le Ministère en charge de l'écologie, l'Union Européenne, la Banque Publique d'investissement, l'Office français de la biodiversité, l'ADEME, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Région des Pays de la Loire.



**itab**

l'Institut de l'agriculture  
et de l'alimentation biologiques

MEMBRE DE



[Se désinscrire](#)



© 2024 ITAB

